

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**LUNDI
LE 2 DÉCEMBRE 2024**

Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le lundi, deuxième jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre, à neuf heures (9h00), séance à laquelle étaient présents:

Mme Andrée Bouchard, préfète et mairesse de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conseillers régionaux : M. Réal Ryan, préfet suppléant et maire de Noyan, Mme Danielle Charbonneau, mairesse d'Henryville, M. Jacques Lemaistre-Caron, maire de Lacolle et M. Jacques Lavallée, maire de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Également présentes : Mme Cynthia Gagnon, dga et urbaniste, Mme Michelle Chabot, coordonnatrice du SCRI et chargée de projets en aménagement, Mme Odile Gauvin, agente au développement culturel et aux communications et Mme Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier.

Les membres du comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence de Mme Andrée Bouchard, préfète.

Ladite séance extraordinaire du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu ayant été dûment convoquée par le directeur général et greffier-trésorier de la MRC du Haut-Richelieu, Mme Joane Saulnier, le tout aux fins de satisfaire aux exigences de l'article 156 du Code municipal.

9h00 Ouverture de la séance

1. Constatation de la transmission de l'avis et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT l'avis donné le 28 novembre 2024 aux membres du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu à savoir, Mme Andrée Bouchard, préfète et mairesse de Saint-Jean-sur-Richelieu, le préfet suppléant, M. Réal Ryan, Noyan, Mme Danielle Charbonneau, Henryville, M. Jacques Lavallée, Sainte-Anne-de-Sabrevois et M. Jacques Lemaistre-Caron, Lacolle :

CONSIDÉRANT l'avis transmis à l'effet qu'il sera pris en considération les sujets suivants à savoir:

Ouverture de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2024.

3. URBANISME

3.1 Urbanisme - Divers

- 3.1.1. Plan climat : Rapport du comité de sélection et octroi de contrat.
- 3.1.2. CRSQV - Partage de données : Demande à l'effet d'obtenir l'autorisation de la MRC afin que GéoMont transmette la cartographie relative aux bandes riveraines au Comité environnement.

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 4.1. Entente de développement culturel 2025-2027 : Propositions d'actions.
- 4.2. Point d'information: MTMD - Municipalité de Lacolle candidate au Programme de reconnaissance des villages-relais.

5. FONCTIONNEMENT

5.1. Finances

- 5.1.1. Confirmation d'engagement des cadets pour la saison estivale 2025 et autorisation aux crédits.
- 5.1.2. Protocole d'entente pour le soutien au fonctionnement de la TCRM pour 2025 : Entérinement, autorisation aux signatures et aux crédits.
- 5.1.3. Tourisme Haut-Richelieu : Proposition d'abolition de la reddition de comptes pour l'enveloppe de publicité (140 000 \$).
- 5.1.4. CCIHR - Aide jeunesse : Demande d'aide financière pour le projet « Décider-Leader ».
- 5.1.5. Agristars 2025 : Aide financière de 2 500 \$ partagée pour moitié avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.
- 5.1.6. Fonds locaux de solidarité (FLS): Offre d'investissement.
- 5.1.7. Liste des comptes.

5.2 Rencontres

- 5.2.1. Alternative Aliment-Terre : Gestion du gaspillage alimentaire.
- 5.2.2. CISSS Montérégie-Centre : Présentation du guide en accessibilité destiné aux municipalités.

6. DIVERS

- 6.1. Liste des séances ordinaires du comité administratif et du conseil de la MRC pour 2025 : Adoption.
- 6.2. Règlement 576 relatif à la régie interne, la gestion de la période de questions et autres : Discussions relatives à l'application de certains articles et adoption lors de la séance ordinaire.
- 6.3. Entente pour la fourniture de services de la Sûreté du Québec : Suivi concernant le renouvellement.

7. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

- 7.1. Révision : Modifications sollicitées par le M.S.P.

8. VARIA

9. PÉRIODE DE QUESTION

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

2220-12-24 Sur proposition du conseiller régional Jacques Lavallée,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu du 2 décembre 2024 dans sa forme et teneur, le point VARIA demeurant ouvert compte tenu de la présence de tous les membres.

ADOPTÉE

2. **Adoption du procès-verbal**

2221-12-24 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,
Appuyée par la conseillère régionale Mme Danielle Charbonneau,

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du comité administratif tenue le 19 novembre 2024 soit adopté dans sa forme et teneur, le tout tel que retrouvé sous la cote « document 3 » des présentes.

ADOPTÉE

3. **URBANISME**

3.1. **Urbanisme - Divers**

3.1.1. **Plan climat - Rapport du comité de sélection et octroi de contrat**

Il est pris acte du dépôt du rapport des membres du comité de sélection recommandant d'octroyer le contrat pour la réalisation du plan climat à la firme ICLEI - Local Governments for Sustainability (Management) inc. pour un montant de 181 505 \$ (taxes en sus).

3.1.2. **CRSQV - Bandes riveraines**

Compte tenu que les données relatives aux bandes riveraines détenues par GéoMont sont déjà intégrées à la cartographie du Plan régional des milieux humides et hydriques réalisé par la MRC, la demande d'accès à ces données par les représentants du CRSQV n'est pas nécessaire.

4. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

4.1. **Entente de développement culturel 2025-2027 - Propositions d'actions**

Mme Odile Gauvin, agente au développement culturel et aux communications, expose les propositions d'actions à réaliser dans le cadre de la prochaine Entente de développement culturel 2025-2027 à être conclue avec le ministère de la Culture et des Communications. Il est précisé que le ministère pourrait ne pas octroyer le maximum des subventions sollicitées compte tenu des restrictions budgétaires du gouvernement.

4.2. **Municipalité de Lacolle - Village-relais**

Il est mentionné que la municipalité de Lacolle a été retenue par le ministère des Transports et de la Mobilité Durable à titre de candidate au Programme de reconnaissance des village-relais.

5. FONCTIONNEMENT

5.1. Finances

5.1.1. Liste des comptes

Le directeur général soumet que la liste des comptes sera transmise à chacun des membres du conseil en prévision de la séance ordinaire du 11 décembre 2024 puisque seulement 3 jours ouvrables se sont écoulés depuis la dernière séance.

5.1.2. Fonds locaux de solidarité (FLS) - Offre d'investissement

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à accepter l'offre d'investissement des Fonds locaux de solidarité. Une consultation est intervenue auprès de NexDev lequel ne voit pas d'inconvénient à l'acceptation de cette offre d'investissement.

5.1.3. Agristars 2025 - Aide financière

2222-12-24

Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lavallée,
Appuyée par la conseillère régionale Mme Danielle Charbonneau,

IL EST RÉSOLU:

QUE le comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu autorise une aide financière de 1 250 \$ (2 500 \$ partagée pour moitié avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu) dans le cadre de la 12e édition du Gala Agristars du 7 avril 2025;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

5.1.4. CCIHR - Aile jeunesse - Projet « Décider-Leader »

2223-12-24

Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par la conseillère régionale Mme Danielle Charbonneau,

IL EST RÉSOLU:

QUE le comité administratif octroie une aide financière de 15 000 \$ à la CCIHR - Aile jeunesse dans le cadre du projet « Décider-Leader »;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin à même l'enveloppe réservée à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu provenant du FRR Volet 2.

ADOPTÉE

5.1.5. Tourisme Haut-Richelieu - Reddition de comptes

Les membres du comité administratif acquiescent à la proposition d'abolir la reddition de comptes soumise par Tourisme Haut-Richelieu en ce qui a trait aux dépenses de publicité. Les sommes annuellement attribuées feront partie du budget de fonctionnement pour lequel aucune reddition n'est sollicitée.

5.1.6. TCRM - Fonctionnement 2025

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement du protocole d'entente à intervenir pour le soutien au fonctionnement de la Table de concertation régionale de la Montérégie dans l'accomplissement de la mission pour l'année 2025 et à cet effet, en autoriser la signature et les crédits.

5.1.7. Sûreté du Québec - Cadets - Saison estivale 2025

CONSIDÉRANT la proposition de la Sûreté du Québec à l'effet de partager les coûts pour moitié avec la MRC du Haut-Richelieu en vue de l'engagement de deux cadets au cours de la saison estivale 2025;

EN CONSÉQUENCE;

2224-12-24

Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu confirme l'intention de la MRC du Haut-Richelieu à l'effet de conclure un partenariat avec la Sûreté du Québec pour l'engagement de deux cadets au cours de la saison estivale 2025;

D'AUTORISER Mme Andrée Bouchard, préfète, à signer l'entente de partenariat à intervenir;

D'AUTORISER le versement d'un montant approximatif de 10 000\$ à cet effet;

D'AUTORISER le directeur général à facturer la municipalité de Venise-en-Québec pour des services excédentaires;

DE DEMANDER une reddition de compte hebdomadaire de l'emploi du temps des cadets de sorte à être en mesure d'évaluer l'opportunité d'un renouvellement;

QUE la Sûreté du Québec, via les policiers-relais (parrains) ou les cadets, s'enquiert du calendrier d'événements à se tenir au sein de l'ensemble des 13 municipalités de la ruralité afin de planifier la couverture de ces événements par les cadets;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin à même l'enveloppe des ressources naturelles réservée aux municipalités périurbaines.

ADOPTÉE

5.2. Rencontres

5.2.1. Alternative Aliment-Terre - Gestion du gaspillage alimentaire

Les membres du comité administratif accordent une période de 30 minutes aux représentants du groupe Alternative Aliment-Terre, le 11 décembre prochain, afin de présenter leurs activités.

5.2.2. CISSS Montérégie-Centre - Guide en accessibilité destiné aux municipalités

Les membres du comité administratif accordent une période de 30 minutes aux représentants du CISSS Montérégie-Centre, le 11 décembre prochain, afin qu'ils présentent le guide en accessibilité destiné aux municipalités.

5.3. DIVERS

5.3.1. Liste des séances ordinaires 2025

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à adopter la liste des séances ordinaires du comité administratif et du conseil de la MRC pour l'année 2025, le tout conformément à la Loi.

5.3.2. Règlement 576

Les membres du comité administratif émettent leurs recommandations relativement au libellé final du règlement 576 visant la régie interne, la gestion de la période de questions et autres. Le projet de règlement fera partie intégrante des documents acheminés en prévision de la séance du 11 décembre 2024.

5.3.3. Entente pour la fourniture de services de la Sûreté du Québec - Suivi

Les membres du comité administratif reportent leurs échanges relativement à la signature de l'entente proposée par la Sûreté du Québec.

6. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

6.1. SCRI - Révision

Il est mentionné que le MSP souhaite des ajouts et précisions quant au projet du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé transmis en octobre. Une rencontre doit intervenir le 3 décembre pour que les représentants du ministère expliquent leurs demandes. Le tout fera l'objet de recommandations dans le cadre de la séance ordinaire du 11 décembre 2024, l'objectif étant de maintenir l'exonération en février 2025.

7. VARIA

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

2225-12-24

Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la présente séance extraordinaire du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu, ce 2 décembre 2024.

ADOPTÉE

Mme Andrée Bouchard,
Préfète

Me Joane Saulnier,
Directeur général et greffier-trésorier